



# Le Tambour

ÉDITION SPÉCIALE FINANCES ET MI-MANDAT

# Cadenétiennes, Cadenétiens, chers Administrés

Cela fait trois ans que vous nous avez fait confiance pour diriger la commune. Je suis fier aujourd'hui, avec la majorité municipale, de vous présenter ce bilan de mi-mandat.

## Les engagements de campagne sont tenus.

Je tiens à remercier la majorité municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien. Animés par la passion de Cadenet, celle qui nous a guidés durant ces trois années pour les Cadenétiens sans distinction.

Nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : vous servir avec détermination et humilité.

Cadenet bouge, innove avec la création de huit commerces en trois ans, avec un grand nombre de festivités.

Merci aux élus de la culture, des festivités et des associations locales pour leur dynamique.

La commune, en étroite collaboration avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), poursuit son action et son aide en faveur des plus fragiles et des plus démunis d'entre nous.

La solidarité reste une des priorités comme l'éducation de nos enfants où la municipalité met tous les moyens nécessaires aux écoles maternelle et élémentaire.

## Après un bilan de mi-mandat plus que positif, respectant nos engagements, je me tourne vers l'avenir pour vous exposer les projets 2023/2024 :

- ▶ Première tranche de sécurisation et d'aménagement du site du château.
- ▶ Étude énergétique des bâtiments publics et finalisation de l'éclairage leds.
- ▶ Rénovation de la rue du 8 mai 1945, une partie de la rue Victor-Hugo, place Carnot et rue Danton avec des chemins communaux.
- ▶ Poursuite du développement économique en soutenant le commerce de proximité avec de nouvelles installations.
- ▶ Travailler à développer un projet cohérent dans les Iscles en partenariat avec les agriculteurs, les chasseurs et les promeneurs.
- ▶ Premiers travaux d'urgence au presbytère.
- ▶ Lancement du « Parcours de l'osier ».
- ▶ Sauver le musée de la Vannerie avec nos partenaires associatifs et institutionnels.
- ▶ Consultation des administrés sur l'élaboration d'un éventuel nouveau plan de déplacement.
- ▶ Création d'un centre aéré municipal.
- ▶ Réalisation d'une nouvelle charte graphique.
- ▶ Poursuite de notre soutien aux plus fragiles, aux écoles, aux associations, aux acteurs culturels.
- ▶ Réfection de deux courts de tennis.
- ▶ Étude sur nos ressources en eau et comment faire des économies.



## Sommaire

L'édito du maire .....	2
Bilans de mi-mandat .....	4
Compte administratif 2022 .....	7
Tribune libre .....	9
Agenda des festivités .....	10

## Côté intercommunalité, COTELUB, de nombreux projets en 2023 :

- ▶ Rénovation, cette année, du gymnase de Cadenet et du plateau sportif.
- ▶ Création du Pôle multimodal.
- ▶ Mise en place de composteurs individuels et collectifs sur la commune.
- ▶ Requalification de la zone d'activités « Les Meillères ».
- ▶ Création d'itinéraires cyclables.
- ▶ Travaux à la crèche « Lou Calinou ».
- ▶ Participation à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) car la compétence Environnement est intercommunale.
- ▶ Étude du projet touristique « Les Yeux dans le Ciel ».

Toutes ces réalisations et actions menées depuis le début du mandat et les projets à venir ne peuvent se réaliser sans les équipes techniques de la collectivité.

Je voudrais remercier chaleureusement tous les services pour leur collaboration et leur implication pour que les projets aboutissent. Bravo à tous les agents territoriaux.

En avril, le compte administratif 2022 a été voté à l'unanimité et le budget primitif 2023 a été voté par 22 élus sur 27. Les finances communales sont saines avec un endettement plus que raisonnable.

Notre gestion sérieuse nous permet de voir l'avenir avec sérénité. La majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition mais les services de l'État augmenteront au niveau national les bases de 7,1 %.

Concernant l'avenir médical, je tiens à remercier le Conseil départemental et en particulier sa présidente, Dominique Santoni, pour l'arrivée sur Cadenet de plusieurs médecins salariés du département qui devraient être arrivés quand vous lirez ces lignes.

Pour terminer cet édit, je souhaite avoir, une nouvelle fois, une pensée pour nos amis d'Ukraine où la guerre n'en finit pas de sévir. Nul ne sait quand ce conflit se terminera mais il engendre bien des incertitudes envers l'avenir.

En élus responsables, avec les services municipaux, nous avons travaillé sur l'amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluides et d'eau même si l'environnement est une compétence intercommunale dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Nous agissons à favoriser les économies d'énergie dans une proportion raisonnable et acceptable.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune.

**Continuons de porter fort, ENSEMBLE, nos ambitions pour l'avenir de Cadenet.**

Je vous souhaite un bel été en douceur.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Avec toute ma considération,  
votre maire dévoué,  
**Jean-Marc Brabant**  
Maire de Cadenet  
Vice-président de COTELUB

# Bilan de mi-mandat

## Des projets, des actes...

### Voiries Bâtiments Travaux



**Pierre Loriedo**  
*2<sup>e</sup> adjoint délégué  
aux Travaux, à la Voirie  
et aux Bâtiments*

- Réhabilitation du boulevard de la Liberté
- Rénovation de chemins (le Cade, Moulin Neuf, le Pumian)
- Déviation des poids lourds (route de Cucuron, boulevard de la Liberté)
- Recyclage des eaux des fontaines et lavoirs (14 Juillet, Tambour d'Arcole, Kléber, de l'Aube)
- Installation de points lumineux en leds dans la quasi-totalité du village avec baisse d'intensité entre minuit et 5 heures du matin
- Extinction de l'éclairage public dans certains quartiers (hors secteurs caméras)
- Amélioration énergétique des bâtiments et des économies de fluide

### Urbanisme Cimetière



**Marcello Manganaro**  
*6<sup>e</sup> adjoint délégué  
à l'Urbanisme et au Cimetière*

- Opération « façades » avec élargissement du périmètre
- Finalisation du règlement local de publicité (RLP)
- Diagnostic sur le plan de déplacement en vue de le modifier
- Avec COTELUB, élaboration du nouveau SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)
- Travail en vue de l'amélioration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Modification du règlement du cimetière
- Création d'un second columbarium
- Recensement des concessions délaissées
- Entretien régulier du cimetière

### Vie économique Tourisme



**Marc Duval**  
*4<sup>e</sup> adjoint délégué  
à la Vie économique,  
au Tourisme  
et à l'Environnement*

- Inventaire des terres agricoles communales
- Obligations légales de débroussaillage (OLD)
- Campagne d'affouage
- Appels à candidatures pour remise en culture de parcelles communales
- Acquisition de l'ancienne Caisse d'Épargne pour une activité commerciale
- Création de plus de 8 commerces suite à l'étude de la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI) sur le commerce de proximité
- Accompagnement des commerçants porteurs de projets

# ... trois années à vos côtés

## Enfance Éducation



**Valérie Sanhadji**  
1<sup>re</sup> adjointe déléguée  
à l'Éducation, l'Enfance  
et à la Démocratie participative

Mise en place du CLAS  
(Contrat Local d'Accompagnement  
à la Scolarité)  
pour les enfants de l'école élémentaire

Équipements de toutes les classes  
de l'école élémentaire  
en vidéo projecteur interactif  
et espace numérique de travail

Réfection totale  
de la cour de l'école maternelle,  
projet « Coin de verdure pour la pluie »  
pour répondre aux besoins des enfants  
et aux enjeux climatiques

Rénovation totale de la cuisine  
de notre cantine

Renforcement du projet  
écoresponsable avec 80 % de bio  
avec circuits courts et locaux

Mise en place du projet cantine  
à 1 euro  
pour les familles les plus modestes

Soutien financier et logistique  
aux nombreux projets pédagogiques  
des deux écoles

## Démocratie participative

Mise en place  
d'un conseil municipal  
des enfants  
et des jeunes

Mise en place  
du dispositif  
d'élus référents  
de quartiers

Ouverture  
de la Maison du Citoyen  
place du Tambour d'Arcole

Création de la CCTP  
(Cellule Citoyenneté  
et de Tranquillité Publique)  
pour apporter  
des réponses immédiates  
aux incivilités,  
mais aussi  
au décrochage ou  
à l'absentéisme scolaire

Actions de proximité  
avec  
la police municipale

Mise en place  
de la vidéo protection

## Actions sociales et Solidarité



**Françoise Raoux-Jacquème**  
3<sup>e</sup> adjointe déléguée  
aux Actions sociales et Solidarités

Renforcement du lien social,  
aide aux personnes  
les plus démunies et fragiles

Installation de plusieurs médecins  
salariés du Département  
avec secrétariat sur Cadenet

Permanence France Services  
à la Maison du Citoyen

Borne interactive  
mise à disposition  
à la Maison du Citoyen

Étude avec recensement  
des logements vacants  
sur la commune en vue  
de les rendre accessibles

Soutien financier  
et logistique au CCAS  
(Centre Communal d'Action Sociale)  
avec les tickets loisirs pour tous,  
les colis de Noël pour les 80 ans et plus,  
l'accompagnement numérique

Actions de solidarité envers l'Ukraine  
avec collecte de vêtements, nourriture  
et médicaments

Aide à l'Épicerie Solidaire de Cadenet  
par la mise à disposition de locaux  
et le prêt d'un camion municipal



## Culture Patrimoine



**Valérie Boisgard**  
5<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la Culture et au Patrimoine

- Festival de Jazz  
« Le Petit Tambour qui danse »
- Fête de la musique et salon des artistes  
« Cadenet s'expose »
- Festival de théâtre amateur et Festival  
des arts de la rue avec Le Grand Ménage
- Nombreux concerts et pièces  
de théâtre tout au long de l'année
- Plus de 60 expositions  
de divers artistes au centre culturel  
La Laiterie Annie Torrese
- Médiathèque avec des animations  
régulières pour tous publics  
et la newsletter culturelle
- Mise en sécurité et aménagement  
du château avec le Parc naturel régio-  
nal du Luberon
- Création du « Parcours du patrimoine »
- Mise en place de plaques de rue  
et place réalisées par Emma Vélon
- Animation avec les cafés historiques  
de Guillaume Beckert
- Installation de photos des lavandières  
au lavoir Kléber
- Animation et intervention  
à l'école élémentaire sur la langue  
et le patrimoine provençal

## Vie associative et festivités



**Nicole Boy-Courroux**  
7<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la Vie associative  
et aux Festivités


- Organisations de nombreuses  
festivités et animations  
(les Associatives,  
le Trophée des associations,  
la fête du sport,  
Halloween,  
la fête du 14 Juillet,  
la fête votive)
- Aide aux associations locales  
avec le service municipal  
« vie associative »
- Soutien financier et logistique  
aux associations  
avec la mise à disposition  
des salles communales
- Gestion et entretien  
du stade municipal  
et des courts de tennis
- Création et diffusion  
d'une newsletter  
de la vie associative
- Élaboration  
du livret des Associations

## Communication



**Valérie Grange**  
Conseillère municipale déléguée  
à la Communication

- Le site internet municipal  
([www.mairie-cadenet.fr](http://www.mairie-cadenet.fr))
- Application CITYALL
- La page Facebook
- Élaboration  
de deux bulletins municipaux par an
- Accueil des nouveaux arrivants
- Élaboration  
du livret des nouveaux arrivants
- Création de deux panneaux lumineux  
dans le village
- Permanence à la Maison du Citoyen
- Élaboration des panneaux à l'Ilôt Vivet
- Travail sur l'élaboration  
d'une charte graphique



*Afin que la communication de ces éléments importants soit cohérente, nous avons repris la même base et trame que le bulletin « spécial finances » de l'année dernière. Cela permet ainsi d'avoir une vision consistante des finances de la commune et que vous puissiez comparer d'une année sur l'autre.*

# Compte administratif 2022

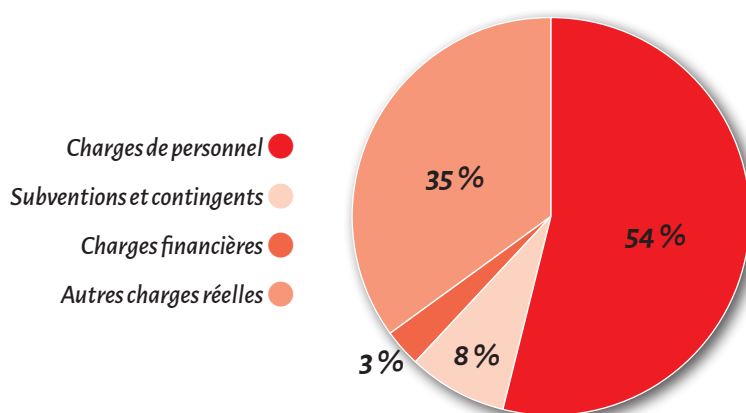
Le compte administratif et le compte de gestion 2022 ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal du mardi 11 avril 2023.

Le compte administratif est composé de 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les résultats cumulés de l'année 2022 montrent un excédent de fonctionnement de 786 373,22 € et un excédent d'investissement de 118 981,07 €. Nous vous présentons ci-après la section de fonctionnement.

## Section de fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement 2022

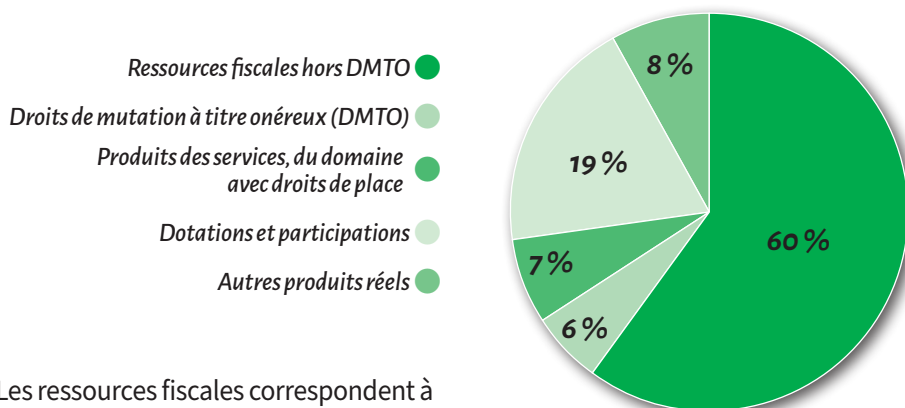
La structure des charges réelles atteint 3 946 943 € et est répartie comme suit :



Les « autres charges réelles » sont des charges à caractère général, constituées de toutes les fournitures nécessaires au fonctionnement des services et bâtiments communaux (électricité, eau, gaz, fournitures scolaires, alimentation pour la confection des repas à la cantine scolaire, livres de la bibliothèque, fournitures de voirie, etc.) et des prestataires de services extérieurs à nos services municipaux ou intercommunaux ainsi que les indemnités des élus.

### Recettes réelles de fonctionnement 2022

Les produits réels de fonctionnement sont de 4 971 933 € et s'établissent comme suit :



la cession à titre onéreux perçue sur les terrains devenus constructibles au PLU délibéré en 2013.

**Autre fiscalité :** Une dotation constituée de droits de mutation à titre onéreux reversée à la commune a été isolée car son importance croît depuis plusieurs années. En l'additionnant aux autres, les ressources fiscales atteignent ainsi 66 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les ressources fiscales correspondent à toutes les recettes de fiscalité : taxe d'habitation (20 % des ménages ont encore payé en 2022 la taxe d'habitation sur leur résidence principale avec un dégrèvement), taxe foncière bâtie et non bâtie payée par les ménages, et compensation de l'État suite à la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales (du fait que le produit du transfert de la taxe foncière départementale ne couvre pas la perte du produit de la taxe d'habita-

tion communale). Elles comprennent aussi l'attribution de compensation versée par COTELUB depuis que la commune a adhéré à l'intercommunalité en 2017 égale à la fiscalité communale des entreprises transférée à l'intercommunalité de laquelle sont déduits les coûts des compétences transférées à cette même date. S'ajoute à cela, de manière marginale, une taxe forfaitaire sur

**19% de nos recettes de fonctionnement 2022 correspondent à des dotations et participations qui proviennent :**

■ **À 91 % de l'État**, par le biais de la dotation forfaitaire et des dotations complémentaires comme les dotations de péréquation et de solidarité rurale. De nouvelles dotations comme la récupération de la TVA sur certaines dépenses

de fonctionnement et une dotation de soutien à la biodiversité du fait que nous sommes dans un Parc naturel régional sont versées à la commune à partir de 2022.

■ À 9 % de la CAF et MSA par le biais des prestations de services de l'accueil Passerelle, des services extra et périscolaire ou encore du contrat Enfance Jeunesse.

Notons par ailleurs que la part des produits provenant des services, des revenus du domaine public et privé de la commune est passée de 12 à 15 %.

**De nombreux ratios existent et permettent de donner des indicateurs sur les finances d'une commune. En voici quelques-uns :**

#### ► Analyse du potentiel financier

Ce ratio mesure la richesse théorique d'une commune. Il correspond au produit fiscal théorique calculé en appliquant aux bases communales, les taux moyens nationaux auxquels sont ajoutées les dotations d'État. Rapporté au nombre d'habitants, ce ratio permet de positionner la collectivité par rapport aux autres communes de la même strate démographique.

Sur la fiche DGF 2022, le potentiel financier de la commune est de 3 679 934 € soit un potentiel financier par habitant de 835,45 € quand celui de la strate démographique est de 974,31 €.

#### ► L'effort fiscal

Il mesure le degré de pression fiscale sur un territoire. Moins l'effort fiscal est important (<1) plus il est considéré que la collectivité dispose de marges de manœuvre fiscales suffisantes sur son territoire et n'a donc pas ou peu besoin du soutien des dispositifs de péréquation.

L'effort fiscal est de 1,257827 quand celui de la strate démographique est de 1,139505.

La commune ayant un potentiel fiscal plus faible et un effort fiscal plus élevé que ceux de la même strate démographique, l'État lui attribue des dotations complémentaires.

#### ► La dette

L'encours de la dette s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2023 à 3 245 482,75 € soit à 755,29 €/habitant.

Population légale au 1/01/2023 : 4297

Le ratio encours de dette/habitant montre ce que chaque habitant devrait payer s'il fallait rembourser en une seule fois le capital restant dû pour l'ensemble des emprunts contractés par la commune.

Pour les communes de la strate (2 à 5 000 ha), la moyenne s'établissait à 709 €/ha (donnée 2021, source Direction des études de la Banque Postale). Ce ratio à lui seul ne permet pas d'évaluer le degré d'endettement de la commune.

Le ratio encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse. Il permet de constater si une commune est surendettée ou non.

En dessous de 1, les communes ne sont pas « endettées », entre 1 et 1,20 une vigilance doit être opérée et au-delà de 1,20 la commune est considérée comme surendettée, c'est le seuil d'alerte.

Pour Cadenet, le ratio est de 0,58 en 2022, il était de 0,85 pour l'année 2021 (contre 1,002 en 2020). Il s'est amélioré du fait de l'augmentation de ces recettes réelles de fonctionnement.

## Budget primitif 2023

Le conseil municipal, à 22 voix pour et 5 voix contre, a également adopté le budget primitif de la commune pour 2023, qui s'établit à 5 417 786,79 € en section de fonctionnement et 2 828 708,79 € en section d'investissement.

Les taux communaux 2023 restent identiques à ceux de 2022, puisque la commune s'est engagée à ne pas les augmenter, mais les valeurs locatives indexées sur un indice proche de l'inflation seront revalorisées au niveau national de +7,1 %.

Notons, toutefois, que les communes retrouvent à compter de 2023 le pouvoir de vote du taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. En effet, depuis 2020, il n'y a plus eu de vote du taux de la taxe d'habitation par les conseils municipaux en application des lois de finances 2020 et 2021. Le taux applicable en 2023 pour les résidences secondaires est celui du taux 2019 en raison de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour information, notre intercommunalité COTELUB va augmenter les taux :

- Son taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 1,18 % en 2022 passe à 1,87 % en 2023
- Son taux de taxe foncière non bâtie de 5,02 % en 2022 passe à 7,94 %
- Son taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires de 9,6 % en 2022 passe à 15,18 % en 2023.

Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) restera inchangé à 11,60 % tout comme la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) qui demeurera à 35,16 %.

*Merci à Pascale Kyriazidis, responsable du service Finances, qui a fourni les données et les chiffres permettant la rédaction de cette partie du bulletin.*

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et locaux assimilés	14,55 % (non votée en 2022)	14,55 %
Taxe foncière bâtie	34,41 %	34,41 %
Taxe foncière non bâtie	62,89 %	62,89 %



## Élus Ensemble pour Cadenet

**V**enant d'horizons différents, ce qui nous a rassemblés c'est notre désir de nous engager pour Cadenet. Notre village a de nombreux atouts qui méritaient d'être mis en valeur et développés.

De nos échanges et de nos rencontres, une évidence s'est imposée à nous : le fil conducteur de notre projet serait le bien vivre ensemble c'est-à-dire faire de Cadenet un village où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et peut s'épanouir, un village dynamique, attractif.

Tous ces enjeux sont au cœur de nos projets comme vous avez pu le constater dans le domaine de l'enfance et de l'éducation, de l'aménagement et de l'entretien du village, des festivités et manifestations culturelles, du lien social et enfin des nouveaux enjeux écocitoyens et environnementaux.

Nous avons mené de nombreuses actions depuis trois ans : réfection du boulevard de la Liberté, de la cantine et de la cour de l'école maternelle ; soutien à l'installation de nouveaux commerçants ; politique d'économies d'énergie (éclairage raisonné) et de l'eau ; programmes de festivités et d'animations culturelles qui rassemblent toutes les générations ; création de la Maison du Citoyen et du conseil municipal des enfants et des jeunes.

Ce sont trois belles années passées à vos côtés riches en partages, rencontres et réalisations. Nous avons encore de nombreux projets pour le village, vous pouvez compter sur notre engagement sans faille pour les réaliser.

C'est ainsi que nous avons engagé une étude sur le plan déplacement, nous travaillons également sur la mise en valeur et la sécurisation du château, sur la création d'un city stade, sur la mise en place d'un centre de loisirs municipal et sur la végétalisation du village.

Notre ambition est de continuer à vous servir avec dévouement et passion.



**Valérie SANHADJI**

1<sup>re</sup> adjointe déléguée  
à l'Éducation, l'Enfance  
et à la Démocratie participative



**Valérie GRANGE**

Conseillère municipale  
déléguée  
à la Communication

## Élus Cadenet@Venir

**N**ous venons de traverser l'hiver le plus sec jamais connu, le printemps n'est pas plus arrosé et des restrictions sur les usages de l'eau sont déjà mises en place.

Est-ce que Cadenet est prête à faire face à ces nouveaux enjeux ?

Est-ce que l'équipe municipale majoritaire et le maire sont prêts à faire face à ces nouvelles contraintes ? Est-ce qu'ils ont anticipé en mettant en place un plan d'action en cas de restrictions ? Est-ce que la population est prête à faire face à ces restrictions ou à adapter ses usages avant que les restrictions ne soient mises en place ? Toutes ces questions ont été posées à Monsieur le Maire.

Et pour le moment rien n'est prévu, à part mettre en circuit fermé les fontaines et lavoirs et ne pas planter les jardinières suspendues. Ces éléments sont indispensables, nous en convenons mais ce sont des mesurette. La mise en circuit fermé est une obligation depuis longtemps !

Le budget contre lequel nous venons de voter et le projet politique qui se dessine n'apportent aucune réponse aux enjeux climatiques.

Une réflexion sur la gestion de nos espaces verts permettrait de réduire nos usages de l'eau.

Le suivi des dépenses en eau depuis le début du mandat, avec le Service d'Économies Durables en Luberon (SEDEL), aurait per-

mis de voir aujourd'hui quels bâtiments consomment le plus et où concentrer les actions.

Mener des actions de sensibilisation auprès de toute la population aurait permis de faire comprendre aux Cadenétien-ne-s les enjeux, et de leur proposer des adaptations possibles.

Tout cela n'a pas été fait et n'est pas prévu de l'être.

Comme pour le reste nous ne voyons aucune vision à long terme dans la gestion de la commune.

Monsieur le Maire et son équipe gèrent la commune sur du temps court, rien n'est mis en place pour accompagner la population à faire face au changement climatique et à ce qui en découle.

Cela nous inquiète. Cela nous interpelle ! Nous espérons que les alertes que nous lançons provoqueront des actions de la majorité.

**Les élu-e-s Cadenet@Venir se tiennent à votre disposition.**

**Par courriel : [cadenetavenir@gmail.com](mailto:cadenetavenir@gmail.com)  
ou déposer un courrier à la mairie à notre attention.**

**Vous pouvez également nous suivre sur :  
[facebook.com/Cadenetavenir](https://www.facebook.com/Cadenetavenir).**

Nous menons en ce moment des temps de réflexion autour de la problématique des déchets. Contactez-nous pour en savoir plus.

# Agenda des festivités

## JUIN 2023

**Samedi 3 juin**

**Café historique**

« L'utilisation industrielle de l'eau en sud-Luberon »

de 10h30 à 12h

Médiathèque de Cadenet

Sur réservation au 04 90 68 64 48

Organisé par le service culturel

**Mercredi 7 juin**

**Journée mondiale des Martinets**

Place du Tambour d'Arcole

Organisée par l'association

L.P.O. Sud Luberon

**Vendredi 16 juin**

**Soirée jeux de société**

Médiathèque de Cadenet

Organisée par le service culturel

**Samedi 17 juin**

**Thé dansant**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association Ici, on danse

**Samedi 17 juin**

**Tournoi des commerçants**

Stade municipal

Organisé par l'association

Football Cadenet Luberon

**Dimanche 18 juin**

**Commémoration**

**Appel du 18 juin 1940**

Organisée par la municipalité

**Vendredi 23 et samedi 24 juin**

**Concert, magie, animation et spectacle de cirque**

Centre-bourg

Gratuit - Offert par Le fil d'Ariane

## JUILLET 2023

**Samedi 1<sup>er</sup> juillet**

**Fête de l'osier**

Place Fernand Perez

Organisée par l'association Cadenet

Tambour Battant

**Mercredi 5 juillet**

**Don du sang**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

organisé par l'association E.F.S.

**Samedi 8 juillet**

**Les Festines**

Place Fernand Perez

Organisées par l'association

Football Cadenet Luberon

**Vendredi 14 juillet**

**Commémoration**

Rue Ceux de Diên-Biên-Phu

Organisée par la municipalité

**Vendredi 14 juillet**

**Fête Nationale**

Centre-bourg

Organisée par la vie associative

**Du 20 au 22 juillet**

**Festival de Jazz**

« Le petit Tambour qui danse »

Place Fernand Perez

Organisé par le service culturel

**Dimanche 30 juillet**

**Brocante**

Centre-bourg

Organisée par l'association

Cadenet Tambour Battant

## A O Û T 2023

**Samedi 5 août**

**Fête de la bière**

Centre-bourg

Organisée par l'association A.C.P.I.P.

**Samedi 19 août**

**Commémoration**

**Fusillade de Monsieur Laurent**

Route de Pertuis

Organisée par la municipalité

**Du 18 au 21 août**

**Fête votive**

Centre-bourg

Organisée par la vie associative

## SEPTEMBRE 2023

**Mercredi 6 septembre**

**Don du sang**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association E.F.S.

**Samedi 9 septembre**

**Les associatives**

Place Fernand Perez

Organisées par la vie associative

**Les 16 et 17 septembre**

**Journées du patrimoine**

Organisées en partenariat

par le service culturel

**Samedi 23 septembre**

**Cadenet se met à table**

Place Fernand Perez

Organisée par l'association A.C.P.I.P.

**Samedi 23 septembre**

**Bourse aux vélos**

Bastide des Fontaines

Organisée par l'association F.C.V.D.

## OCTOBRE 2023

**Samedi 7 octobre**

**Repas**

**Semaine Bleue**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

Le Temps du Renouveau

**Dimanche 8 octobre**

**Fête du cheval**

Centre-bourg

Organisée par la Bastide des Fontaines

**Dimanche 8 octobre**

**Vide dressing**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association Couturemoi

**Du 9 au 22 octobre**

**Cadenet s'expose**

Centre culturel La Laiterie

Organisé par le service culturel

**Samedi 14 octobre**

**Manifestation Octobre rose**

Centre-bourg

Organisée par la municipalité

**Dimanche 22 octobre**

**Concert**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par la Fanfare du Tambour d'Arcole

**Samedi 28 octobre**

**Halloween**

Place du Tambour d'Arcole

Organisé par la vie associative

**Dimanche 29 octobre**

**Loto**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

Le Temps du Renouveau

## NOVEMBRE 2023

**Samedi 4 novembre**

**Les Puces des couturières**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association Couturemoi

**Samedi 4 novembre**

**Thé dansant**

Salle 2 au Foyer Rural

Organisé par l'association Ici, on danse

**Dimanche 5 novembre**

**Loto**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

l'Amicale bouliste A.B.C.

**Mercredi 8 novembre**

**Don du sang**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association E.F.S.

**Samedi 11 novembre**

**Commémoration**

**Armistice 1918**

Organisée par la municipalité

**Dimanche 12 novembre**

**Loto**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par la Fanfare du Tambour d'Arcole

**Les 18 et 19 novembre**

**Salon des Santonniers**

Foyer Rural

Organisé par l'association

Crèche et Tradition

**Dimanche 19 novembre**

**Commémoration**

**Ceux de Diên Biên Phu**

Organisée par la municipalité

**Samedi 25 et 26 novembre**

**Fête du livre et de la BD**

« **Gastronomie et vins,  
d'ici et d'ailleurs** »

Cadenet et Mérindol

Organisée par le service culturel

**Dimanche 26 novembre**

**Loto**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

Football Cadenet Luberon

## DÉCEMBRE 2023

**Samedi 2 décembre**

**Repas du Téléthon**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

Le Temps du Renouveau

**Lundi 4 décembre**

**Défilé Ste Barbe**

Place Fernand Perez

Organisé par l'association

Amicale des pompiers

**Samedi 9 décembre**

**Repas Sainte-Barbe**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

Amicale des pompiers

**Les 9 et 10 décembre**

**Marché de Noël**

Centre-bourg

Organisée par l'association A.C.P.I.P./

Cadenet Tambour Battant

**Samedi 16 décembre**

**Repas de Noël**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association

Le Temps du Renouveau

**Samedi 23 décembre**

**Crèche vivante**

Centre-bourg

Organisée par l'association

Crèche et Tradition

**Dimanche 31 décembre**

**Réveillon Jour de l'an**

Salle Yves Montand au Foyer Rural

Organisé par l'association Ici, on danse

**HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :**

Tous les matins, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

L'après-midi, le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h.

Le samedi de 9h à 12h sauf le premier samedi de chaque mois.

**CONTACT MAIRIE :**

Tél. : 04 90 68 13 26

[accueil@mairie-cadenet.fr](mailto:accueil@mairie-cadenet.fr)

**EN MAIRIE :**

**Régie cantine :**

**Lundi :** 8h-12h et 13h-16h

**Jeudi et vendredi :** 8h-9h et 13h-16h

**POLICE MUNICIPALE :**

15 route de Pertuis

Tél. : 04 90 09 41 40

**Lundi :** 7h à 12h - 13h30 à 17h

**Mardi au vendredi :**

8h à 12h - 14h30 à 18h

**Samedi :** 8h30 à 12h

**CCAS :**

Le **secrétariat** est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et les mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 16h30.

L'**assistante sociale** reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement.

Contact : 04 90 08 39 80

Toutes les informations municipales sont sur le **site internet :**  
[www.mairie-cadenet.fr](http://www.mairie-cadenet.fr)

**Commission communication :**

Valérie GRANGE, Florent MARTIN,  
Fabrice RIPERT, Monique LEROY,  
Françoise RAOUX-JACQUÈME,  
Christophe LACOSTE et Sabine DÉBIT.

**Direction de la publication :**

Jean-Marc BRABANT

**Conception-réalisation :**

&com - Copsi médias - 06 66 19 80 65

**Impression :**

Mad Création Cucuron - 09 54 49 60 61

**Photo 1<sup>er</sup> de couverture :** FRDrones

**Photos 4<sup>e</sup> de couverture :** Léo Franque,  
Hervé Vincent, Service communication,  
Parc naturel régional du Luberon



Hervé Vincent



Léo Franque



Parc naturel régional du Luberon



**MAIRIE DE CADENET**

16 cours Voltaire 84160 Cadenet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : [accueil@mairie-cadenet.fr](mailto:accueil@mairie-cadenet.fr)

[www.mairie-cadenet.fr](http://www.mairie-cadenet.fr)